















ACTO Répulsif à ultrasons professionnel est destiné à protéger de façon permanente l'intérieur des bâtiments, hangars, usines... contre les rongeurs : rats, souris, loirs, lérots, martres. Efficace également contre les chauves-souris et les insectes volants et rampants. Protège une surface de 325 m² avec une distance maximale d'émission de 18 m.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Les ultrasons empêchent les rongeurs et les chauves-souris d'entendre un éventuel danger et perturbent les organes sensoriels des insectes. Épuisés par ce stress permanent, ils quittent généralement les lieux à la recherche de meilleures conditions dans les 72 heures. Compter 2 semaines pour un résultat optimum.

ULTRASONS

Leur fréquence est supérieure à 20 kHz pour les souris et les insectes rampants et supérieure à 8 kHz pour les rats. Ils sont inaudibles pour les humains, les chiens, chats, animaux de la ferme, oiseaux, poissons... Ils ne traversent pas les murs ni les plafonds, mais ricochent ; ils sont absorbés par les matériaux mous : rideaux, tapis... Pour un résultat optimal, ne pas couvrir l'appareil ni le placer derrière de gros objets (par exemple un meuble).

INSTALLATION DE L'APPAREIL

1) Brancher l'appareil dans une prise 220-240 V et placer le bouton d'allumage sur « ON ».

2) Régler les boutons faisant varier la fréquence et le volume en fonction du nuisible visé :

Insectes rampants : positionner sur « A » et « Silencieux ».

Insectes volants, araignées : positionner sur « B » et « Silencieux ».

Souris, rats, loirs, lérots, martres : positionner sur « C » et « Silencieux ».

En cas de présence avérée des nuisibles, positionner sur « Normal ».

Chauves-souris: positionner sur « C » et « Normal

En cas de forte présence des chauves-souris, positionner sur « Fort ».

Silencieux = uniquement ultrasons.

Normal = ultrasons + sons légèrement audibles.

Fort = ultrasons + sons audibles.

3) Le témoin lumineux rouge fixe atteste du bon fonctionnement de l'appareil. Placer l'appareil en hauteur pour repousser les chauves-souris, de 5 à 60 cm au-dessus du sol pour les rongeurs et de 20 à 50 cm pour les insectes. L'appareil ne nécessite aucun entretien, le laisser fonctionner en permanence 24 h / 24. Pour augmenter son efficacité, le déplacer de temps à autre. En complément de l'installation de cet appareil, il est

recommandé de mettre hors de portée la nourriture et de bloquer les potentielles entrées des nuisibles.

RECOMMANDATIONS

Usage intérieur uniquement. Ne pas élever des rongeurs domestiques (hamsters, gerbilles...) dans les locaux protégés par cet appareil. Tenir hors de portée des enfants. Sur certaines positions, les ultrasons peuvent être couplés à

des sons plus ou moins audibles, dans ce cas, l'émetteur doit être positionné à minimum 1 mètre des personnes. Limiter son utilisation au sein de la propriété privée. Exclure toute implantation en bordure de lieux publics ou de voisinage.

de lieux publics ou voisinage.

Consommation électrique maximale : 2 W.

